



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 36^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue par visioconférence, le 28 juin 2022, en présence du comité d'investissement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour est adopté par le comité directeur.

2. Adoption du procès-verbal de la 35^{ème} réunion du comité directeur

Le procès-verbal de la 35^{ème} réunion du comité directeur du 3 mars 2022 ainsi que l'extrait y relatif sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

3. Rapport trimestriel au 31 mars 2022

Le comité d'investissement présente le rapport du comité d'investissement relatif au premier trimestre 2022 tel que requis par la politique générale du Fonds souverain. Le comité directeur discute de la situation financière du Fonds dans le contexte de la guerre en Ukraine et des tensions géopolitiques et économiques en résultant. Le comité directeur note en particulier le respect continu des bornes stratégiques définies dans la stratégie d'investissement du Fonds au cours du premier trimestre et marque son accord avec le rapport du comité d'investissement.

4. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois de mars 2022 à mai 2022.

5. Divers

Le comité directeur prend acte des documents et informations d'un ordre administratif.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 6 octobre 2022.

Nima Ahmadzadeh

Président